

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 5 janvier 1858

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation2 p. (106r, 107r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 5 janvier 1858, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/29654>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 janvier 1858](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Forest, Bruxelles (Belgique)

## Description

Résumé Godin annonce à Brullé qu'il n'a pu confier à quelqu'un des matières à émailler pour les emporter à Forest car la voiture de Landrecies n'a pas voulu les charger. Il lui indique que rien se s'oppose à son voyage à Bruxelles sinon le froid, et il lui demande de lui arranger une réunion avec quelqu'un pour l'achat du terrain du nouvel établissement industriel. Godin donne à Brullé les détails de la composition d'un émail et de la façon de le préparer. Sur le nouvel établissement à fonder en Belgique : « Le chiffre de la vente que vous avez fait cette année n'a-t-il pas un peu mis en vous d'hésitation dans ce que doit être l'acquisition à faire pour l'établissement définitif à fonder en Belgique ? Quant à moi, mes réflexions me conduisent à penser que la vente de mes produits qui doit chaque année gagner en Belgique n'en a pas moins à passer par des développements si lents et voici pourquoi. La Belgique est un pays de fabrication de fourneaux, depuis longtemps en est pourvu, et ce n'est qu'en replacement de [...] que nous avons à [...] en concurrence des fabricants en tôle qui feront encore leurs efforts pour nous [...] Cela fait que je me demande si, eu égard au développement probable de notre affaire, l'usine Story ne vous paraît pas une bonne affaire. » Godin adresse ses vœux de bonne année au couple Brullé.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 105/118 ».
- La lettre est signée Dolot, par procuration de Godin-Lemaire.
- Le 15 juin 1858, Jean-Baptiste André Godin acquiert la propriété de J. et H. Story à Laeken, une ancienne indiennerie (Archives d'État de Bruxelles (Forest) : étude de Jean Joseph François Valentyns, acte de vente du 15 juin 1858).

## Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#), [Voyage](#)

Personnes citées

- [Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#)
- [Story \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [Forest, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Landrecies \(Nord\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBrullé, Adèle Augustine (1819-1897)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieFille du graveur géographe Pierre-Antoine Tardieu (1784-1869) et d'Eugénie Debonnaire, née en 1819 à Paris et décédée en 1897 à Paris. Elle épouse en 1843 l'éditeur de musique fouriériste [Alexandre Brullé \(1814-1891\)](#). Le couple se trouve à Bruxelles au cours des années 1850 et travaille pour Godin qui installe en 1857 à Forest puis à Laeken une succursale de la manufacture de Guise. Adèle Augustine Brullé s'occupe de la comptabilité de l'usine. Elle accueille Marie Moret envoyée en pensionnat à Bruxelles en 1856-1860. Alexandre Brullé met fin à ses fonctions de directeur de l'usine de Laeken le 13 mars 1863. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). Adèle Augustine Brullé entretient une correspondance avec Marie Moret. Elle est abonnée à Saint-Mandé (Val-de-Marne) au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906). Elle vit chez sa soeur cadette [Céline Beauvisage](#) à partir d'avril 1891 au 11, rue de l'Estrapade à Paris, où elle décède le 10 avril 1897.

---

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'[Adèle Augustine Brullé-Tardieu](#). Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par [Eugène André](#) à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 18/11/2025

Guia le 8 juillet 1658 <sup>100</sup>

~~100~~  
affair des affaires de Brabant

Wantz retourne à Bruxelles pour de  
longs et bonnes empêches le temps matin  
à Wallon qui vont prêcher au moins  
à un ou deux endroits fait offerte pour le  
mois de juillet, sans que le peu qu'il a  
gagné le soit en vain.

Il m'a révélé tout ce qu'il a fait  
d'après ce que j'avois des vues de ce  
qui fut, ayant pris dans le temps  
peur de l'empêche, mais que l'empêche  
n'avoit pas empêché, mais que l'empêche  
a été empêché de ce qu'il préparoit une réunion  
des quelques personnes de la ville, qui étoit  
que dans un endroit non dans lequel  
peut faire le faire.

mais il a, toutefois empêché les matines enlevant  
une ou deux fois

et de vendredi 13

on fera l'empêche en empêche au plus à Wallon  
mais j'ai entendu qu'il est plus économie de le  
faire en vendredi matin et qu'il est mieux à  
se en faire le plus tôt pour faire peur à tout et  
peur que tout matin que le empêche pour le  
mois de juillet pour empêcher le faire en vendredi  
la ville galloise on voit avant de le empêcher être  
les matines enlevant, et faire le plus matin dans ce  
proposition n'est pas

vendredi 13

et de longue 50

minuit 20

ce en des indiquera certainement pas a moyen  
de cette empêche

*Georg*